

USAGES SOCIAUX DE LA VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS (loi de 1992)

par Hugues Lenoir

Cette contribution constitue le volet quantitatif d'une recherche¹ entreprise sur les usages sociaux de la validation des acquis et présentée lors du colloque du CRIEP² sur le thème *Formation, emploi et précarité*³, en septembre 1999. L'approche qualitative avait permis la formulation d'hypothèses fortes sur les usages sociaux de la validation des acquis professionnels (VAP), en particulier, celle d'un usage défensif - au sens de la loi Robien - de la validation des acquis de l'expérience. Les résultats de la recherche quantitative présentés ici confirment largement, en les nuancant, ceux obtenus par l'approche qualitative. Ils font apparaître, pour une partie significative de l'échantillon, que cette pra-

tique sociale émergente est un outil à la fois adapté et en lien étroit avec le travail et l'emploi. La VAP s'avère, dans une logique très souvent "individualiste" comme l'a montré mon précédent travail - c'est-à-dire sans lien direct avec un collectif de travail - comme un moyen pour se maintenir, se faire reconnaître ou se promouvoir dans son activité. Mais elle est aussi, comme je l'avais déjà remarqué, une occasion de mesurer ses connaissances, de revaloriser l'image de soi, d'élaborer ou de conduire un projet professionnel. Ainsi, les deux approches se complètent et se confirment réciproquement. L'objet de ce texte est de présenter et de discuter ces convergences.

niveaux VI, V et IV de la nomenclature de l'INSEE. Les éclairages qu'apportent ces résultats sont donc à lire au regard de cette population, même si on peut inférer, sans grands risques - il convient néanmoins de rester prudent - que pour des publics de niveau III, les usages sociaux de la VAP ne sont guère différents sauf en ce qui concerne certains items, plus en lien avec l'échantillon retenu, comme l'obtention d'une première qualification reconnue ou celle d'un premier diplôme...

Les résultats présentés⁵ ici ont été obtenus en général à partir de tris à plat car, malgré plusieurs tentatives de croisements de variables - par exemple CSP avec telle ou telle variable -, du fait d'un échantillon significatif mais restreint, des résultats recevables et analysables ne pouvaient apparaître. Néanmoins, certains de ces croisements, quoique plus pertinents, ne seront évoqués ici que très ponctuellement, en particulier la répartition hommes/femmes et diplômés/non-diplômés.

Que sont les chômeurs devenus ?

Mon échantillon était composé de 66 femmes et 60 hommes (deux questionnaires non renseignés), ce qui ne permettra pas toujours malgré tout de faire apparaître dans la suite de ce texte des usages nuancés de la VAP selon le genre. En effet, les usages de la validation sur

ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Cette recherche, tant son volet qualitatif que quantitatif, a pu être réalisée grâce à l'amitié et à la confiance dont m'honorent les responsables des dispositifs académiques de validation des acquis (DAVA) des académies de Versailles et de Créteil que je tiens à remercier ici avant toute chose. En effet, c'est grâce à cette collaboration interne à l'Éducation nationale que j'ai pu conduire ce travail qui, je l'espère, permettra de mieux appréhender les usages et les enjeux individuels et sociaux de la validation des savoirs de l'expérience.

Cette recherche a été réalisée⁴ à partir d'une enquête par questionnaire envoyé à 400 personnes des deux académies, le taux de retour important 32 % (soit 128 questionnaires), marque sans doute, mais il ne s'agit ici que d'une hypothèse, l'implication et l'intérêt, voire la satisfaction, des personnes sollicitées. J'ai choisi, par intérêt pour les populations les moins titrées, dans l'échantillon d'utilisateurs de la VAP dans l'enseignement secondaire professionnel mis à ma disposition, de ne questionner que les utilisateurs relevant des

1. Cf. : *Actualité de la Formation Permanente n° 163, Validation des acquis professionnels, les usages sociaux*, pp. 8-16, novembre-décembre 1999.

2. CRIEP : Centre de recherche et d'intervention en éducation permanente (Paris X). Ce laboratoire est en articulation étroite avec le Centre d'éducation permanente de l'université de Paris X.

3. Actes à paraître.

4. Envoi du questionnaire, traitement, rédaction : fin 1999, 1^{er} trimestre 2000.

5. Merci à Alain Lenfant, ingénieur de recherche au CEP-CRIEP, pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée dans le traitement statistique des données recueillies.

6. L'âge moyen de l'échantillon qualitatif était de 41 ans, cet écart d'âge ne nous est pas apparu comme significatif mais contingent à la dimension du premier échantillon.

7. Pour plus de lisibilité, j'ai systématiquement arrondi les pourcentages.

8. DAVA : dispositif académique de validation des acquis ; CAVA : centre académique de validation des acquis.

9. Ce qui est moins que la moyenne nationale qui est de l'ordre de 40 %.

ce plan ne sont pas très significatifs car ils sont globalement peu sexués. La moyenne d'âge est proche de 37 ans⁸, l'usager le plus jeune déclare avoir 24 ans, le plus âgé 56 ans, moyenne conforme avec le "cœur d'usage" de la formation professionnelle repéré dans de nombreux travaux. A ma grande surprise, les usagers de la VAP sont très majoritairement salariés du secteur privé (72 %)⁷, plutôt en CDI (55,5 %) ou agents publics (18 %), les autres situations dont les demandeurs d'emploi - au nombre de 7 (!) soit 5,5 % - ne représentent que 10 % du total. Résultats bruts qui m'amènent à formuler l'hypothèse (douloureuse) que la validation des acquis profite plutôt à une population moins précaire et pour une part déjà diplômée. Hormis un effet lié au bassin d'emploi que constitue la région parisienne, il ne s'agit pas seulement, comme je l'ai supposé un instant, d'une sur-représentation des salariés plus enclins à répondre à un questionnaire sur une pratique qui, d'une manière ou d'une autre, aurait produit des effets positifs. Les demandeurs d'emploi, déçus ou plus réservés, ayant été plus réticents pour répondre à ma sollicitation. Ou alors, autre hypothèse, est-ce le biais d'un questionnaire déclaratif et anonyme qui permet (mais pourquoi) de masquer sa situation sociale ? Ou est-ce le fait que ce questionnaire ait été renseigné après la VAP ? Mais ne serait-ce pas alors surestimer les effets de la VAP de considérer qu'elle permet un retour massif à l'emploi ? Autant de questions pour lesquelles je n'ai pas de réponse et qui déstabilisent ma propre représentation de la validation des acquis.

Les statistiques produites par les deux DAVA⁸ confirment pour une part mes constatations, la VAP est un outil majoritairement en usage chez les salariés. Dans l'académie de Créteil, sur 2 740 personnes venues en réunion d'information au CAVA, de 1997 à 1999, 655 avaient déclaré être sans emploi,

soit 23,9 %. Et sur les 261 personnes ayant engagé la démarche et déposé un dossier en 1999, seulement 58 d'entre elles (22,22 %) se déclaraient au chômage avec une légère érosion d'ailleurs par rapport à 1998 (24,72 %). Même constat sur l'académie de Versailles en 1999, mais c'est ici encore plus révélateur puisque seulement 40 demandeurs d'emploi sur 413 candidats, soit 9,68 %, participèrent à un entretien d'octroi pour 373 salariés (90,31 %).

Le CAP, fonction pivot ?

Au demeurant, le pourcentage de salariés de ces divers échantillons pose question quant à l'usage de la VAP qui, après d'autres dispositifs liés à la formation des adultes, favoriserait les plus insérés, les mieux formés. Sur la totalité de mon l'échantillon (128), seules 28 personnes se déclarent sans diplôme (22 %)⁹. 55 déclarent posséder un CAP (43 %), 38 un BEP (30 %). 43 hommes et 53 femmes affirment posséder déjà un titre. C'est par ailleurs le CAP qui est aussi le plus souvent obtenu, 34 obtentions, soit 27 %.

De plus, dans cet échantillon, 37 personnes ont plusieurs diplômes. La VAP, même s'il faut faire l'hypothèse d'un léger biais lié à un effet de survalorisation/surdéclaration, à son tour, ne serait pas un outil conduisant à plus d'égalité en matière d'accès à la formation et à la qualification, mais encore une fois, un outil de renforcement des disparités sociales. Il conviendrait de rester vigilant sur ce point, même s'il ne s'agit ici que d'un indicateur relatif, et de pousser plus avant les observations et les recherches.

La population interrogée, compte tenu des niveaux de diplômes retenus pour constituer l'échantillon est plutôt "populaire". Elle est constituée d'une forte minorité d'employés - plutôt féminine - (34,5 %), de membres de professions intermédiaires (16,5 %) et de quelques ouvriers hommes (8 %). 35 % ne se sont pas positionnés sur les CSP/PCS proposées.

Comment interpréter cette abstention ? Peut-on la corrélérer avec le nombre des demandeurs d'emploi et leur probable plus faible qualification ? Peut-être, mais ce serait sans doute aller trop loin avec les données recueillies et utilisées ici, cependant la question vaudrait d'être étudiée.

La liste des métiers exercés (CSP/PCS) et/ou revendiqués par les individus de mon échantillon est extrêmement diversifiée, elle concerne aussi bien une opératrice PAO qu'un gendarme, une coiffeuse qu'un

chauffeur routier, une secrétaire commerciale qu'un maître d'hôtel, une assistante qu'un mécanicien... Cette grande variété autorise à faire l'hypothèse que la VAP est très ouverte et que l'information la concernant, même si elle est encore bien souvent confidentielle, circule dans de nombreux milieux professionnels. Soulignons toutefois que certaines fonctions ou emplois réglementés, comme la coiffure ou la garde d'enfants, sont un peu plus représentés.

OBJECTIFS ET USAGES DE LA VALIDATION DES ACQUIS

Reconnaissance sociale et validation des acquis professionnels

Si 30,5 % de l'échantillon utilisent la VAP en vue de l'obtention d'un premier diplôme, une forte majorité (72 %) de ce dernier semble déjà en possession d'un titre. Ce constat renforcerait alors l'hypothèse selon laquelle la VAP profite plutôt à une population déjà certifiée et non pas prioritairement aux 40 % de la population sans qualification. 14 % s'en servent afin de compléter un diplôme, 26,5 % pour compléter une qualification. La VAP apparaît ici comme une occasion de parfaire ou terminer un parcours ou une qualification. Il s'agit donc d'un usage visant à obtenir les parties manquantes d'un diplôme. 68 personnes (53 %) l'ont utilisée pour se voir délivrer un diplôme de niveau supérieur. Dans bien des cas - obtenir ou compléter - il s'agit souvent d'accéder à une qualification reconnue (51 %). Au-delà, 23 % déclarent utiliser la VAP afin de se reconverter. La VAP permet d'atteindre - ce qui est aujourd'hui socialement essentiel - un premier niveau ou un niveau supérieur de certification, qui, comme chacun sait, sont une garantie (même si elle n'est pas absolue) face au risque de chômage et une nécessité face à la montée

de couches de population plus jeunes et plus diplômées.

Les résultats de la recherche quantitative confirment aussi mon hypothèse quant à l'usage défensif et/ou de résistance de la VAP dans un monde du travail toujours plus précaire et plus flexible. 57 % de mon échantillon affirment en effet que le diplôme ou la qualification obtenus par validation des acquis sont une protection contre le chômage. 45 % que la VAP est utile contre la précarité. Pour les deux items, une petite minorité (21 %) considère néanmoins qu'il ne s'agit ni d'une protection contre le chômage, ni contre la précarité. Ceux qui ne se prononcent pas atteignent 33,5 % sur l'item protection contre la précarité. L'usage de la validation revêt donc bien souvent une signification forte, même si elle n'est pas unanime. Signification largement surdéterminée, me semble-t-il, par des pratiques étroitement articulées à une période et un contexte social de "crise" ou de modifications fortes des conditions d'exercice du travail.

Validation et emploi

Le lien entre validation et emploi dans la conjoncture actuelle semble établi ; restait à vérifier à quoi pouvait servir, dans des stratégies individuelles, cette ouverture due à la reconnaissance des savoirs

de l'expérience. Pour mon échantillon composé très majoritairement de salariés, le lien entre l'emploi et la VAP n'est pas l'enjeu d'une tension dramatique, d'une condition absolue. Sans doute en aurait-il été autrement avec un échantillon de demandeurs d'emploi, comme le laissait envisager le volet qualitatif de ce travail. Ainsi, seulement 29 % des réponses font de la validation un moyen pour rechercher un emploi, 43 % pour en retrouver un, 33,5 % pour le conserver. Il apparaît donc, pour les salariés, même de niveau scolaire moyen ou modeste, que l'usage de la VAP, dans un contexte personnel d'emploi a d'autres usages que la simple autoprotection qu'une déclaration moins contextualisée faisait apparaître.

Par contre, pour les individus représentés, la VAP est clairement un outil de promotion sociale, 103 d'entre eux (80,5 %) considèrent qu'elle est un moyen pour progresser dans son emploi et seulement un peu plus de 4,5 % déclarent que non. A l'évidence et de manière massive, la validation fait naître des espoirs d'évolution, d'autant qu'elle est aussi, pour 57 % de la même population, un moyen soit d'être promu dans son travail, soit d'obtenir un meilleur salaire. 58 % déclarent même qu'elle est un moyen pour être mieux reconnu par son employeur. Autant de résultats qui confirment mes constats qualitatifs quant à l'usage de la VAP dans l'espoir d'une promotion et/ou d'une reconnaissance professionnelle plus forte par l'employeur. Par contre, 26 % seulement pensent qu'elle est aussi une opportunité pour se faire reconnaître par ses collègues, ce qui souligne bien les implicites et les attendus de la reconnaissance où l'acteur employeur prédomine, soit parce que la reconnaissance des pairs est acquise, soit parce que sa valeur est relative et secondaire, voire sans effet direct.

Cette recherche de promotion est encore confirmée par l'affirmation

de 57 % de l'échantillon qui déclarent que la validation est utile pour passer un concours donc, à terme, pour se stabiliser et se promouvoir. Les résultats font aussi apparaître que la validation est une possibilité offerte de mobilité. 74 répondants (58 %) estiment que c'est un moyen pour changer de travail et/ou pour rédiger un CV (50 %).

Validation et savoirs

Toujours en lien avec l'emploi et en particulier avec les connaissances qu'il requiert et qu'il mobilise, 44,5 % des répondants estiment que la validation est adaptée pour se maintenir à son niveau de connaissance. Elle est donc par hypothèse un outil d'entretien de son employabilité, ce qui, en filigrane, fait resurgir la possibilité d'un usage défensif de la VAP. Au-delà, de cet usage conjoncturel, 76,5 % affirment qu'elle permet de mesurer ses connaissances, seuls environ 8 % estiment que non. Dans cette hypothèse, 58,5 % déclarent qu'elle le permet par rapport à son niveau scolaire antérieur, 52,5 % par rapport à son dernier diplôme. La VAP fonctionne donc, outre son usage social d'évaluation et de classement des individus, comme un outil d'auto-évaluation que les entretiens préalables avaient déjà permis de repérer.

Si elle n'est que pour 46 personnes (36 %) un moyen de se comparer aux nouveaux embauchés plus jeunes et plus diplômés - ce qui ici nuance fortement le constat qualitatif antérieur - 58 % considèrent qu'elle est bien un moyen pour mesurer ses connaissances par rapport au niveau exigé pour trouver un emploi, aux évolutions du travail (65 %) ou pour être promu (53 %). La VAP, dans cet usage, permet de se situer par rapport à des exigences sociales implicites ou non. Elle favorise sans doute ici la confrontation des projets individuels avec la réalité, elle est une occasion de les repositionner et d'estimer le degré de réussite et le temps et les efforts nécessaires à leur réalisation.

Image du travail et validation

Comme les entretiens le laissent déjà apparaître, la validation est une opportunité pour ceux qui l'ont utilisée de donner plus de valeur à leur travail (60 %), en bref de lui redonner du sens, peut-être de l'intérêt, voire de l'enrichir (57 %), même si paradoxalement seulement 27,5 % de l'échantillon affirment qu'elle a permis de redécouvrir son travail ou de mieux le comprendre (24 %). Ainsi, la VAP, sans transformer totalement le rapport du sujet au travail, participe néanmoins pour une frange non négligeable d'une revalorisation de l'activité. Revalorisation qui, on peut le penser, a des effets directs et réels sur le "plaisir" au travail et lors de la reprise d'études sur la dynamique pédagogique.

Validation des acquis et image de soi

Ici encore, l'approche qualitative est globalement confirmée. La VAP participe bien d'un processus de revalorisation narcissique et semble avoir, même si elle n'est pas toujours dans un premier temps engagée par soi et pour soi, des effets d'autoconsidération. Ainsi, la pression sociale, directe ou indirecte liée à des processus de reconnaissance qui président souvent à la démarche de validation, est en quelque sorte réappropriée par le sujet. 60 % de mon échantillon considèrent que la démarche est un moyen d'avoir une meilleure image de soi et surtout qu'elle permet de se prouver quelque chose à soi-même (80 %). Dimension particulièrement apparente chez ceux qui préparèrent un CAP, puisque pour 79,5 % du sous-échantillon, la VAP visait à se prouver quelque chose à soi-même et pour 65 %, elle a permis de se construire une meilleure image de soi. Dans ce processus, la place de la reconnaissance de l'autre et par l'autre n'est que relative. 53 % seulement des répondants déclarent que la VAP est une occasion d'être reconnu par son employeur, 46 % par sa

10. Réponse en forme de "ne se prononce pas".

11. Cf. Actualité de la Formation permanente n° 163.

12. Effets repérés aussi par Yves Clot et alii in La validation des acquis professionnels : nature des connaissances et développement, CPC Documents n° 99/4, Direction de l'enseignement scolaire, sous-direction des formations professionnelles, janvier 1999.

hiérarchie, 26 % par ses collègues. Est-ce là le signe d'une démarche discrète, quasi clandestine ? Peut-être quelquefois, mais le constat que seuls 39 % de l'échantillon affirment qu'elle fut un moyen d'être mieux reconnu par son entourage familial, me laisse penser qu'en l'espèce l'autre n'a qu'une importance secondaire et qu'il s'agit bien (processus et/ou résultat) d'une expérience enrichissante avant tout pour le sujet, même s'il en escompte souvent des bénéfices sociaux secondaires.

VALIDATION ET FORMATION

VAP et parcours de formation

Au-delà des usages de la VAP, il convenait de s'interroger sur les usages réels, les obstacles de la validation et sur les suites possibles de la démarche. Dans 69 % des réponses collectées, il m'a été confirmé que cette démarche facilitait une reprise d'étude et que dans 52 %, elle permettait de se réconcilier avec le système scolaire (23,5 % de non, 24 % de NSP¹⁰). Résultats qui confirment, là encore, l'approche qualitative. Pour 61 % de l'échantillon, la VAP permet - il s'agit ici de la confirmation des attendus du dispositif - de raccourcir la durée de la formation, gain de temps essentiel pour l'obtention d'un titre dans un délai et des conditions raisonnablement jouables pour un adulte en reprise d'étude. Au demeurant, au vu des résultats de l'enquête, la poursuite de la formation et l'atteinte du résultat escompté ne sont que mineurairement faciles (42 %), même si les autres données ne sont pas totalement significatives (25 % de "pas facile", 32 % de NSP).

Quant aux obstacles à la poursuite d'études que le travail d'Astrid Schipper¹¹ et l'approche qualitative avaient soulevés, les résultats de l'enquête qualitative m'amènent à

fortement les nuancer. En effet, 46 % des réponses font état d'aucun obstacle majeur pour trouver un organisme de formation, un tiers seulement que le lieu de formation aurait été trop éloigné et les horaires inappropriés. Quant au coût de la formation, 45 % le considèrent comme trop élevé. Ainsi, il n'apparaît pas ici que la poursuite du parcours éducatif soit impossible, même s'il n'est pas toujours aussi facile qu'espéré, puisque globalement une réponse sur deux ne mentionne aucun obstacle majeur lié aux moyens et/ou à l'offre de formation.

Validation et dispositif

Le dispositif VAP dans son ensemble est perçu comme bien conçu (72 %), seulement 11 % le considèrent comme superficiel, ce que la critique minoritaire des modalités d'évaluation avait déjà fait apparaître dans l'approche qualitative. Et seulement, contrairement à une représentation aujourd'hui très diffuse, 37 % de l'échantillon le déclarent compliqué (29 % de non, 34 % de NSP). En d'autres termes, 64 % le pensent adapté (15,5 % de non).

Une forte majorité (61 %) affirme que l'accompagnement dans le dispositif de validation des acquis professionnels est indispensable, 11 % qu'il est inutile, 33 % facultatif et environ 30 % que cet accompagnement est intéressant. Intérêt qu'il conviendrait d'approfondir surtout en tant que moment de production de savoirs et/ou d'organisation des savoirs de l'action ou de modifications des rapports à la connaissance. Les quelques résultats suivants permettent déjà de formuler quelques hypothèses dans ce sens.

VAP et apprentissage

70,5 % de l'échantillon affirment en effet que la VAP leur a redonné le goût d'apprendre (20,5 % de non), 74 % qu'elle leur a permis de se remémorer des connaissances, 70 % de remettre à jour des connaissances, 60 % de dé-

couvrir des connaissances "ignorées", 65 % d'acquérir des connaissances et pour 51 % comme un temps de formation. Ces résultats, au-delà de valider l'approche qualitative, confirment l'importance massive des effets de la VAP sur la connaissance¹² et le rapport au savoir. Elle est non seulement un moment de réappropriation-remémorisation des savoirs, mais aussi un temps d'émergence des savoirs "cachés" et d'acquisition de connaissances. Certes, il conviendrait de mesurer plus avant ce mouvement, mais il n'en demeure pas moins que de tels résultats laissent présager de la force d'une telle démarche dans les dynamiques d'apprentissage réenclenchées. Cela impliquerait aussi d'interroger la démarche VAP de l'Éducation nationale qui, par le travail de formulation et de formalisation des savoirs qu'elle exige, est sans doute largement productrice de ces effets.

Validation et projet

La validation des acquis renvoie le sujet à lui-même et participe de la construction d'une image qu'il s'agit de consolider, de construire, de produire, de modifier... En cela, elle apparaît non seulement comme une manifestation de la deuxième chance (62,5 %) et comme une facilité pour se former tout au long de la vie (61 %) de manière assez comparable pour les hommes et pour les femmes. Cette représentation de la deuxième chance est particulièrement forte pour les sans-diplômes (74 %). Mais elle est aussi et surtout vécue comme un levier au service d'un projet, qu'il soit professionnel (90 %) ou personnel (64 %). En particulier pour les non-diplômés pour qui elle est une opportunité de se qualifier. Elle sera donc, on peut le penser, pour certains individus, un acte refondateur de soi à intégrer aux questionnements de ceux qui s'intéressent au construit des histoires de vie. Enfin, même si l'humour n'était pas absent de la dernière question de mon enquête,

94 % de l'échantillon ont considéré que "si la VAP n'existait pas, il faudrait l'inventer".



S'il ne fait aucun doute que les usages sociaux de la validation des acquis professionnels sont pluriels et qu'ils s'inscrivent toujours dans des parcours et des histoires singulières, il est néanmoins clair que quelques lignes de force se dégagent de ma recherche. Je vais, pour conclure ce texte, en souligner quelques-unes qui - au-delà qu'elles me paraissent significatives - m'intéressent plus particulièrement.

Malgré quelques nuances déjà évoquées, les approches qualitative et quantitative se confortent assez largement, si ce n'est que contrairement à mon attente, la VAP est surtout à l'usage des salariés du secteur privé (72 %). Constat qui m'a conduit à nuancer l'utilisation défensive de la VAP dans une situation de difficultés sociales et de précarité qui sans doute reste vraie mais que mon échantillon trop restreint de chômeurs ne permet pas de vérifier complètement. Aux dires des salariés, elle est toutefois présentée comme un outil de défense de son employabilité en ce qu'elle permet de compléter ou d'améliorer un parcours. Elle fait donc figure de précaution dans un monde professionnel instable et de plus en plus exigeant où il convient de se maintenir à niveau et de mesurer ses connaissances en lien avec l'emploi occupé. En cela, les usages de la VAP sont bien contextualisés et, pour une large part, surdéterminés par des contingences extérieures à la personne. Qu'en serait-il dans une période de plein emploi ?

En matière d'usage de la VAP dans l'enseignement secondaire, le CAP apparaît comme un axe déterminant ; il est en effet un diplôme souvent acquis et aussi fréquemment le diplôme visé. Il apparaît en cela, comme un marqueur social, à la fois celui d'une première qualifi-

cation mais aussi celui d'une qualification seconde, favorisant des évolutions professionnelles, des promotions, des titularisations par concours...

La validation est aussi un facteur de revalorisation de son activité, elle est en quelque sorte un réactif d'intérêt pour des tâches quelquefois devenues routinières. Elle permet donc de se distancier de son travail pour peut-être, après analyse, mieux s'y retrouver. Elle est encore plus fondamentalement un espace et un temps de revalorisation narcissique qui favorisent une meilleure image de soi pour soi, bien plus que pour son environnement professionnel ou familial. Là, la VAP prend tout son sens, elle échappe à l'usage social qu'on souhaitait lui voir prendre face à l'emploi, la qualification et la formation tout au long de la vie, pour prendre peut-être sa vraie dimension, celle de la construction du sujet comme sujet se pensant et pensant son travail, voire comme sujet se réalisant dans le cadre d'un projet autoconstruit et jusqu'alors - mais peut-être vais-je un peu loin - clandestin et inespéré. La VAP apparaît alors comme un outil au service d'une promotion sociale (j'hésite à écrire un acte d'émancipation) toujours souhaitée et que trente ans de "crise" du travail ne sont pas parvenu à étouffer.

Le dispositif actuel de validation des acquis semble très adapté et très apprécié par ses usagers, d'autant qu'au-delà de redonner du sens au travail et de redynamiser l'image de soi, il permet aussi de redonner le goût d'apprendre et de produire ou de redécouvrir des connaissances. Il est donc un véritable temps de formation qu'il conviendra de conserver à l'esprit lorsqu'il s'agira de proposer un nouveau dispositif d'accompagnement dans le cadre de procédures "allégées" que prévoirait la prochaine loi. En effet, un plus d'efficacité d'apparence (en termes de dispenses obtenues ou de rapidité de réalisation) pourrait nuire à l'ef-

ficacité réelle du processus de validation.

Enfin, il conviendrait maintenant de poursuivre ce travail sur un échantillon plus large, afin de pouvoir réaliser des tris croisés significatifs, voire de produire des analyses factorielles permettant d'approfondir les sillons tracés ici ou pour creuser de nouvelles pistes nous autorisant des compréhensions plus riches et plus exhaustives des usages sociaux et individuels de la validations des acquis professionnels.

**Hugues Lenoir,
CEP-CRIEP**